



L'ÉCHO CHIRACOIS

Novembre 2019 - N° 11



SOMMAIRE

1. Le mot du maire
2. Les réalisations
3. Les projets
4. Infos locales
5. L'agenda
6. Bon à savoir
7. Le carnet Chiracois
8. La vie des associations
9. Chirac autrefois
10. Recette

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13 à 16 h
Vendredi : de 9h à 12h et de 13 à 15 h
Samedi : 10h à 12h - permanence des élus

Tél : 05 55 95 82 10

Fax : 05 55 72 28 66

Tél d'urgence : 06 38 48 43 78

Mail : mairie.chiracbellevue@wanadoo.fr

Site internet : www.chiracbellevue.com



1 - Le mot du Maire

Pour le dernier mot du maire de cette mandature, je tiens tout d'abord à remercier les Chiracoises et Chiracois de leur confiance et de leur collaboration.

A ce jour, les futures élections ne sont pas dans notre priorité ; les méfaits du climat, le monde qui bouge et change, nous occupent grandement.

L'eau propre va devenir rare, sujet essentiel de notre futur. Chirac-Bellevue a pu compter sur le Syndicat du Riffaud pour alimenter la population sans rupture.

Durant ces six ans, nous avons quasiment atteint le but que nous nous étions fixé (profession de foi) mais bien d'autres réalisations attendent le nouveau conseil.

Dans le futur, nos communes à faible population devront se regrouper. Dans un premier temps, par affinité et volonté et, à terme, le regroupement pourra être arbitraire, décidé en haut lieu. L'Assemblée Nationale et le Sénat travaillent sur des tailles de 500, voire 1000 habitants pour exister en tant que "commune". Nos spécificités vont être gommées.

Au niveau économique, il faut savoir que certaines communes ne disposent pas des moyens nécessaires pour fonctionner et investir raisonnablement, à hauteur des exigences de notre époque. « Les communes riches paieront pour les communes les plus pauvres ». C'est la mutualisation et le nivellement par le bas. Un recul pour l'investissement dans les projets structurants.

La prochaine mandature verra donc des bouleversements, tenons-nous prêts à les vivre avec sérénité. Je souhaite néanmoins le meilleur pour notre commune, avec une nouvelle équipe qui saura poursuivre les travaux engagés et faire évoluer Chirac-Bellevue dont la population ne cesse d'augmenter avec toujours plus d'exigences.

Je vous invite à notre rendez-vous, pour les vœux 2020, le 12 janvier, à la salle polyvalente, en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année, pour vous et les vôtres.

Robert GANTHEIL

LES MAIRES DE CHIRAC-BELLEVUE

PASSELERGUE Léonard	1791-1798	AIGUEPERSE Jean	1934-1944
PASSELERGUE Géral	1798-1799	BARRIER François	1944-1945
MONLOUIS Antoine	1799-1830	AIGUEPERSE Jean	1945-1947
MONLOUIS Pierre	1830-1872	TOUNISSOUX Henri	1947-1965
CUISINIER Martial	1872-1898	POUGEON Lucien Jean	1965-1995
BOULOUX Pierre	1898-1933	CHAMPY Jacques	1995-2008
MÈGE François	1933-1934	BRIVE Jean	2008-2014



2 - Les réalisations

LA VOIRIE

Notre voirie est à ce jour terminée :

- Les chemins de la Besse et les chemins bordant l'étang "chez Méchin" sont renforcés.
- L'allée desservant l'hôtel est réalisée en enrobé "miel" (facilité d'entretien, accès facile aux personnes à mobilité réduite).
- Il nous reste le chemin reliant la D68 au lieu-dit "chez Skamba".



Nous avons sur la commune une voirie exemplaire et en bon état d'entretien qu'il nous appartient de maintenir, notamment grâce aux élagages.

Le syndicat de la Diège a mis à jour notre « cartographie voirie », dans le cadre de "GéoDiège" où sont référencées les différentes voiries : voies communales, CR et sentiers, ce qui nous a permis de mettre à jour les kilomètres de voirie à entretenir (DETR).

L'ADRESSAGE

Sur le papier, les adresses sont validées, chacun a reçu son numéro et son adresse exacte. Les panneaux et plaques vont être posés rapidement.



SALLE POLYVALENTE

L'auvent est terminé. Les utilisateurs de la salle l'ont apprécié à sa juste valeur, c'est un plus pour notre salle très fréquentée.

L'ÉLAGAGE

Les élagages des bords de route ont été bien suivis dans l'ensemble. L'incitation brutale du Conseil Départemental a porté ses fruits, la bonne volonté de chacun a fait le reste.



3 - Les projets

LA SALLE POLYVALENTE

Les panneaux photovoltaïques vont être enfin posés. En effet, nous avons du changer d'opérateur devant la défaillance de la société ALLEZ, précédemment choisie. Aujourd'hui, la société ECO SOLAIRE a pris le chantier en mains, avec toutes les chances d'aboutir enfin.

L'ÉGLISE

Les fissures du plafond apparaissent inquiétantes. Nous avons fait appel à un cabinet d'ingénierie spécialisé dans la restauration de monuments historiques. Le cabinet "VADE MECUM", en collaboration avec le CAUE, sont à l'œuvre - avec trois étapes 1- 2 -3 - qui aboutiront à la réfection du plafond.

Avec ce chantier, nous pourrions envisager avec sérénité la demande d'inscription de l'église au registre du patrimoine ; un point positif pour ce monument du XIII siècle.

La restauration de l'autel est en cours, ainsi que des deux demi-reliefs représentant la flagellation du Christ et le couronnement d'épines, panneaux provenant des ailes du tabernacle ou du retable.



MAISON CATALOT

L'étude et le chiffrage de sa rénovation sont en cours, en relation avec le Syndicat de la Diège. Rappelons que cette maison a été achetée par la commune en 2007 (et non en 2003) et qu'elle est restée en l'état depuis cette date, après plusieurs péripéties !!!

LOGEMENTS COMMUNAUX

Le toit de l'ancienne poste va être refait par l'entreprise MANZAGOL de SERANDON qui a été sélectionnée parmi les trois entreprises consultées.

Nous entretenons nos appartements et maisons, ainsi nous avons aménagé la cuisine de la maison Khaler, ainsi que la salle de bains de la maison Au Vert.

PUY CHAUD II

L'important projet qui va petit à petit se mettre en place est ce nouveau lotissement.

Actuellement, le permis d'aménager est pratiquement bouclé pour validation par la DDT - chronologie, viabilisation, voirie, eau, végétalisation - Ce projet a été mené en collaboration avec le Syndicat de la Diège, la DDT, un architecte paysager et la mairie.

Afin d'améliorer le confort des habitants présents et futurs, l'étude et la mise en place d'un surpresseur pour ce lotissement est en cours.



Les projets

VOIRIE

Nous proposerons la numérotation des voies communales qui permettra aux visiteurs de bien s'orienter.

PROJET D'UN NOUVEAU SENTIER PÉDESTRE SUR LA COMMUNE

Notre commune possède déjà un sentier de randonnée réalisé à l'initiative de l'ancienne communauté de Commune des Gorges de la Haute-Dordogne et géré actuellement par Haute-Corrèze-Communauté. C'est le sentier « Au creux des chemins ».

Il est inscrit au PDIPR de la Corrèze, c'est-à-dire au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée. La vocation des PDIPR est de favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée.

Un nouveau sentier est actuellement en projet. Il serait cette fois créé, balisé et entretenu par la commune seule mais son inscription au PDIPR serait demandée afin qu'il soit reconnu et répertorié avec les sentiers du département.

Ce serait un sentier d'un peu plus de 10 km, empruntant moins de 3 km de (petites) routes goudronnées. Il pourrait être classé « un peu difficile » à cause du dénivelé.

Ce projet reste cependant conditionné par l'obtention de l'accord des propriétaires dont les terrains sont traversés par ce circuit. Son nom provisoire : « Les côtes de la Diège ».

Le parcours partirait de l'ancienne gare du Tacot, qui est un élément important de notre patrimoine communal, pour rejoindre le bord de la Diège par l'ancien chemin de Saint-Angel à Bort qui a été en partie, autrefois, une voie romaine.

Sur le territoire de la commune, la Diège est retenue par le barrage des Chaumettes situé entre Saint-Victour et Roche-le-Peyroux. Il n'est pas possible de la longer au bord de la retenue mais on le ferait par un chemin en surplomb à une distance qui permet toutefois de belles vues entre les arbres. On arriverait ensuite au petit, mais beau, village de Marmontel.

Par une piste et un chemin communal un peu oublié, le circuit arriverait sur la D 168 (qui va de La Serre à Liginac) en face de la route d'Eyboulet.

Puis il descendrait vers Eybout et, par un passage en bordure de pré, on rejoindrait le chemin communal des Bugeaux, encore très bien marqué mais qui n'est plus utilisé car il est en cul de sac.

Ce chemin conduit à la passerelle du pont d'Atoir qui a été construite pour le sentier communautaire à l'emplacement de l'ancien moulin d'Eybout.

Le retour au point de départ suivrait le sentier déjà balisé en passant par Chaumerliac et Le Chassagnol.



En plus de faciliter la pratique de la marche à pied ou du VTT et de faire connaître notre commune, la création d'itinéraires de randonnées concourt à l'entretien des chemins communaux et dans certains cas à leur réouverture quand ils sont envahis par la végétation.



4 - Infos locales

LA MAÏADE

La gérance du restaurant-bar-hôtel a été reprise, depuis juillet 2019, par Yannick REVALIER, tarnais d'origine et sa compagne toulousaine, Lilia TEBSA.

Yannick, issu d'une famille de restaurateurs gaillacois, dispose d'une solide expérience professionnelle puisqu'il ne compte pas moins de 25 ans de métier dans la restauration.

Les menus en semaine sont de type ouvrier, les entrées et desserts sont présentés sous forme de buffet à volonté. La cuisine est traditionnelle, conçue à partir de produits locaux frais pour la viande, les charcuteries, les légumes et fromages. Le weekend, deux menus sont proposés.



Et on peut causer rugby puisque Yannick, fils d'un rugbyman international, membre de l'équipe de France, est un ancien joueur professionnel du Top 14 qui a évolué à Graulhet, Albi, Montauban et Narbonne. Quant à Lilia, son fils, âgé de 29 ans, après avoir joué deux ans au CA Brive, est actuellement au Racing 92.

Nous avons pris la décision d'aider le gérant à acquérir un kiosque à pizzas qui va bientôt voir le jour et compléter ainsi l'offre de l'hôtel-restaurant communal ; un atout supplémentaire pour l'établissement, Yannick est pizzaïolo diplômé...

La literie de l'hôtel, en service depuis l'ouverture, a été renouvelée.

Pendant l'hiver, notre agent communal va remettre à neuf les chambres de l'hôtel ; peinture, papier, au fur et à mesure de ses disponibilités.



Infos locales

La **MÉRIDIENNE VERTE** consiste en une plantation d'arbres sur le tracé du méridien de Paris à l'occasion du changement de millénaire.

En Corrèze, la méridienne verte passe à Chirac-Bellevue, Couffy, Courteix, Liginac, Mestes, Sérandon, St-Etienne-La-Geneste, St-Exupéry-Les-Roches, St-Pardoux-Le-Neuf, Ste-Marie-Lapanouze, Ussel.

A noter qu'à Chirac-Bellevue, au hameau de Vernéjoux, le site est aménagé et propice à une halte. C'est le seul endroit, en Corrèze, où a été mis en place un panneau d'informations.

Ce méridien, situé 2°20' à l'est du méridien de Greenwich qui constitue la référence des longitudes, passe par l'observatoire de Paris. Il a eu une importance bien particulière du fait qu'il est à l'origine de la définition de l'unité de longueur du système international, **le mètre**.



CHIRAC
Bellevue

La partie comprise entre Dunkerque et Barcelone a été mesurée à plusieurs reprises, aux XVII^e et XVIII^e siècles, en dernier lieu au moment de la révolution, entre 1792 et 1798, par les astronomes Delambre et Mechain. Il s'agissait alors d'évaluer les dimensions de cette portion de méridien de façon à déterminer sa longueur totale et en même temps, définir la nouvelle unité de longueur, le mètre, qui serait prise égale à la 10 000 000^e partie du quart du méridien terrestre. La connaissance de la longueur du méridien devait en outre permettre de calculer les principales distances dans le système solaire, qui découlaient des dimensions de la terre.

En fait, cette campagne renouvelait des mesures réalisées auparavant, et notamment en 1739-1740 par Cassini (III), mais en utilisant cette fois des instruments perfectionnés, en l'occurrence le cercle de Borda : les mesures d'angles allaient être effectuées avec une précision 15 fois meilleure, l'incertitude ne dépassant pas la seconde d'arc près alors qu'elle atteignait 15" auparavant.

La campagne de Delambre et Mechain ne fut pas exempte de difficultés de toutes sortes qui sont rapportées par Delambre dans son compte-rendu de 1806 auprès de l'Institut.

Le projet de la méridienne verte visait à commémorer cette épopée à l'occasion du changement de millénaire. Il s'agissait de matérialiser le tracé du méridien en plantant des arbres sur tout son parcours, de Dunkerque jusqu'à Prats-de-Mollo-La-Preste, à la frontière Franco-Espagnole.

Le projet est porté par un architecte de renom ; Paul Chemetov et a démarré en 1998.

Il n'est pas possible de suivre la méridienne sur son parcours, du nord au sud, aucune piste ou chemin n'ayant été aménagé pour le faire ...

C'est aux intersections du méridien, avec une route ou un chemin passant sur leur commune, que les municipalités ont placé les éléments commémoratifs, constitués d'un ou plusieurs arbres maintenus par des tuteurs et d'un médaillon métallique de 20 cm de diamètre, posé sur un poteau béton de 1 m de hauteur.



5 - L'agenda

15 décembre 2019 : le Noël des enfants (année de leur 12^{ème} anniversaire), animé par un spectacle, se déroulera à 14h à la salle polyvalente, suivi de la distribution des cadeaux et d'un goûter, pour les petits et les grands, offert par la municipalité.

12 janvier 2020 : la traditionnelle présentation des vœux, par la municipalité, se tiendra à partir de 18h30, à la salle polyvalente.

15 et 22 mars 2020 : élections municipales



3 novembre 2019 : le repas des Aînés a eu lieu à la salle polyvalente.

61 convives ont apprécié le repas servi par la Mairie et ont fait tourner les serviettes ...



11 novembre 2019 : Commémoration de l'Armistice.



6 - Bon à savoir

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Élections municipales 2020 : faut-il s'inscrire avant le 31 décembre 2019 ?

Non, la date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020. Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...).



S'inscrire sur la liste électorale en mairie

Pour s'inscrire sur la liste électorale, vous devez présenter l'un des documents suivants :

- Carte d'identité française valide ou périmée depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande)
- Passeport français valide ou périmé depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande)

Vous devez fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune.

Il peut s'agir, par exemple, d'un des documents suivants :

- Attestation ou la facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe établie à votre nom par cette entreprise
- Attestation d'assurance habitation
- Avis d'imposition ou certificat de non imposition sur le revenu
- Quittance de loyer non manuscrite
- Bulletin de salaire ou titre de pension
- Pour les personnes en maison de retraite, attestation du directeur sur laquelle figure l'adresse de l'établissement et établissant la réalité de l'hébergement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h à 16h

Vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 15h

Samedi : 10h à 12h - permanence des élus

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale vous accueille, de 9 à 12 heures, les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis

LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de NEUVIC, ZA de Bèchefave, est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Tel : 05 55 95 03 52



7 - Le carnet Chiracois

NAISSANCE :

Léon, fils de Pauline REY et de Sébastien MAURIANGE, né le 11 octobre 2019.

DÉCÈS :

Madame Marguerite CHANUT, ancienne conseillère municipale à Chirac-Bellevue, est décédée à l'âge de 83 ans. Ses obsèques religieuses ont été célébrées le 21 novembre 2019, en l'église de Chirac-Bellevue.

ILS ONT QUITTÉ LA COMMUNE :

Ilona MONERAT et Cédric VEYSSIERE

Margueritte et Cyril VERMILLARD

Marie PATON

NOUVEAUX HABITANTS :

Julia NOCAUDIE, 5 Les Morleries

Nadia DAMANI et Rémi CARRIER, 5 Puy Chaud

Corine RABAN, 8 Vernéjoux

Mr WATIER, 7 Culines

Sarah MIALLARET et Yann LATGE, 6 rue de la Mairie

Olivier BARRAUD, 5 rue de la Mairie

Nous leur souhaitons la bienvenue et vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.

Marguerite COMBEZOU et Cyril VERMILLARD
se sont mariés, le 24 août



Pascaline PORRET et Gilles Marcel GUY
se sont mariés, le 24 août



8 - La vie des associations

LA RÉCRÉ CHIRACOISE

RANDONNÉE DE LA SAINT SYLVAIN

C'était une première pour la Récré Chiracoise ; une randonnée au mois de mai pour honorer le saint patron de la commune. La fraîcheur n'a pas découragé les 45 marcheurs venus dépenser quelques calories en parcourant une dizaine de kilomètres. Ceux-ci furent vite repris autour d'un goûter pendant lequel Andrée nous a poussé la chansonnette et nous a bien fait rire.



PIÈCE DE THÉÂTRE

La soirée théâtrale, le samedi 28 septembre, mettant en scène la troupe du théâtre de Messeix, a réuni une centaine de personnes. Le public attendait avec impatience les quatre compères qui prennent plaisir à surgir par une porte latérale de la salle et interpellent les spectateurs par des commentaires désopilants tels que «Tiens ! le club du moyen-âge est là » et à plaisanter. Pendant toute la soirée, ce ne sont que bons mots, incompréhensions et rebondissements.

RANDONNÉE D'AUTOMNE

Température fraîche et soleil radieux ont accompagné 50 marcheurs sur les chemins de Chirac-Bellevue, Ste-Marie-Lapanouze et St-Etienne-la-Geneste. C'est dans une ambiance bon enfant, en attendant de se délecter de la soupe au potiron, que Monsieur Goudouneix de Neuvic a interprété deux chansons de sa composition. Merci aux marcheurs pour leur bonne humeur et aux bénévoles de la Récré sans qui cette après-midi ne serait pas une réussite.



Nos événements en 2020:

Dimanche **16 février** : randonnée des crêpes

Dimanche **15 mars** : vide-dressing

Dimanche **3 mai** : randonnée de la St Sylvain

Dimanche **18 octobre** : randonnée d'automne

Dans le courant de l'année, les Compagnons du Théâtre de Messeix reviendront avec une nouvelle pièce.

Martine FAURE - 06 72 77 36 04



La vie des associations

L'ANIMATION CHIRACOISE



La saison 2019 s'achève tous heureux de nos animations passées en commençant par le vide grenier du 16 juin sous le soleil, avec près de 190m d'exposants et avec un large choix, de quoi satisfaire visiteurs et chineurs.

Ensuite le feu de la St Jean du 22 juin a débuté l'après midi avec un concours de pétanque, gentiment proposé par Michel Vebret président de la pétanque chiracoise, les gagnants du jour sont David Réveillou et Gilles Penant concluant une belle après midi ...

Le soir, le feu s'est embrasé crépitant jusqu'au ciel, le mat refusant de tomber durant plusieurs heures après un repas servi à près de 70 personnes animé par Vincent Dorlane, chanteur de variétés jusqu'à tard dans la soirée...

Nous tenons à remercier Michel Vebret, Sylvain Cipolat, Gilles Penant, Olivier Muller, Jacques Audubert pour avoir été traquer les genévriers ainsi que monter le feu et merci également à Simon Magnol pour son don de croustes de résineux.



Le 31 aout et 1er septembre, nous avons ouvert la 3ème édition de Chirac en fête débutant par le concours de pétanque organisé avec la pétanque chiracoise réunissant un bon nombre de joueurs. Le soir, nous proposons un repas avec le fameux jambon cuit à la broche par notre ami et bénévole Titi animé par Décibel Event's avec un karaoké pour les plus courageux et enflammer la piste jusqu'à tard dans la soirée. Merci à Karine, Virginie, Lucas et Marion pour leur aide.

Le lendemain nous commençons la journée par le vide grenier avec la messe célébrée à 11h. A l'occasion de la fête la municipalité a offert un pot apprécié de tous.

Les country roots nous ont fait une belle démonstration de leur danse et nous les en remercions. Pour conclure cette belle fête, la bourrée des Agriers est venue nous faire partager la musique folklorique du pays.

De moments forts en amitié, des compliments, de très bons moments passés en votre compagnie.

Merci à vous tous merci également à Brigitte, Alexandra, Monique, Titi, Chantal sans qui cette aventure ne se réaliserait pas...
A l'année prochaine...



Angélique ESCURAT - 06 08 47 18 74



La vie des associations



Le club de country continue joyeusement ses chorégraphies, tous les jeudis soir, à la salle polyvalente.

Après avoir été invitées par de nombreux clubs de country, en Corrèze et en Creuse, nous avons organisé un bal à la salle polyvalente de Neuvic, le 12 octobre dernier : gros succès et super ambiance.

Christine GENDRE - 06 80 34 23 84



LA PÉTANQUE CHIRACOISE

La saison de pétanque se termine avec l'arrivée de l'hiver même si le boulodrome d'Ussel nous permet de jouer les prolongations avec les entrainements du vendredi soir et la coupe des vétérans tous les mardis d'octobre à février.



Depuis le mois de mars nous avons participé aux divers championnats de la Corrèze ainsi qu'aux premiers tours de la coupe de la Corrèze et de la coupe de France.

Notre effectif de 37 licenciés est stable.

Plusieurs manifestations ont été organisées à Chirac à savoir le concours de la fête de la St Jean et celui de la fête patronale en partenariat avec l'Animation Chiracoise, les 12 heures de pétanque organisées tous les ans au mois de juin où 42 équipes venues de toute la Corrèze se sont affrontées sous un soleil de plomb, un concours en doublette mixte en juillet et enfin un concours ouvert à tous le 15 aout qui a réuni 36 équipes. Deux concours de belote ont également été organisés au cours de l'année.

L'assemblée générale qui a eu lieu fin octobre a vu le renouvellement du bureau comme suit :

Président d'honneur : Mr GANTHEIL (Maire)

Président : Mr VEBRET Michel

Vices présidents : Mr PAUPARD Yves et Mr BOYER Yvan

Trésorière : Mme PRADEL Danielle et adjoint : Mr GARY David

Secrétaire : Mr REVEILLOU David et adjoint : Mr FAUCHER Laurent

La soirée s'est achevée par un repas moules frites à la Maiade.

Pour tous renseignements contacter le président au 06 71 20 53 25.

Toutes les personnes désirant participer à la vie de l'association ou prendre une licence sont invitées à une réunion de préparation de la saison 2020 le vendredi 6 décembre à 20 heures salle polyvalente.



9 - Chirac autrefois ...



de gauche à droite

1er rang :

René Tardieu, Jeanine Peiry (Faugeron), Andrée Aigueperse, Andrée Vialle (Tounissoux), Hélène Deprun, Marie Thérèse Antraigue (Bombeau), Andrée Antraigue (Bouyon), René Pougeon, Daniel Méchin, Jean Aigueperse, Paulette Vialle, Gérard Raymondoux

2ème rang :

Roland Bonnet, Josette Duvert (Laurençon), André Vernerie, Danièle Aubessard (Rossignol), Nicole Tronchet (Cohalion), Nicole Raymondoux (Chassac), Yvette Tronchet, Christian Vergne, Simon Badour

3ème rang

le maître Lucien Pougeon, Jean Gratadour, Gérard Revel, Paul Cuisinier, Françoise Lafon, Mauricette Galmiche, Josée Tronchet (Denis), Monique Cussac (Douhet), Gilda Peuch



Chirac autrefois ...

Julienne AIGUEPERSE

Octavie BRIVE
née à La Chassignite
grand-mère de Jean BRIVE



Jean-Baptiste BRIVE
né à La Chaumotte
grand-père de Jean BRIVE



10 - Recette

VELOUTÉ DE CÈPES ET CHÂTAIGNES



450 g de cèpes frais ou surgelés
1 oignon émincé
150 g de châtaignes
40 g de beurre
15 cl de crème fraîche
1 cube de bouillon de volaille
75 g de cantal
30 g de noisettes décortiquées
Baguette
Sel - poivre

Dorez l'oignon 5 min avec 15 g de beurre.
Ajoutez les cèpes, les châtaignes, 1 litre d'eau, le cube de bouillon de volaille, puis salez et poivrez. Cuisez 25 min.
Mixez avec la crème fraîche.
Faites griller les noisettes à sec.
Laissez-les refroidir et concassez-les.
Emincez le cantal.
Faites dorer des tranches de baguette dans un grille-pain, beurrez-les et garnissez-les de cantal et de noisettes. Servez avec le velouté.

Vous pouvez passer le velouté au mixeur pour obtenir une consistance très lisse ou au moulin à légumes grosse grille pour réaliser une recette plus rustique.

FOIE GRAS, CŒUR DE FRUITS SECS ET ARMAGNAC EN TERRINE

Pour une terrine de 1 kg
45 minutes de préparation
2 heures de repos
30 minutes de cuisson

1 kg de bon foie gras frais
50 g de pruneaux dénoyautés
50 g d'abricots secs
10 g de pistaches
10 g de noisettes
10 g d'amandes
5 cl d'armagnac
1 pincée de cannelle
fleur de sel, poivre

Préparer le boudin de fruits secs en les mixant avec l'armagnac. Déposer cette préparation dans un papier film et rouler en formant un boudin de la longueur de la terrine. Conserver au congélateur.
Déveiner le foie gras, l'assaisonner légèrement et ajouter une pincée de cannelle.
Tapisser la terrine d'une première couche de foie, puis déposer au centre le boudin de fruits secs. Recouvrir de foie en tassant bien. Laisser reposer 2 heures.
Préchauffer le four à 100° et faire cuire 30 minutes à la même température dans un bain-marie déjà chaud. Réserver au froid.
Accompagner ce foie avec de la fleur de sel et le poivre pour créer un contraste avec le côté acidulé des fruits secs.

QUI A DIT :

«Le hoquet disparaît quand les éternuements surviennent»

La citation du précédent numéro est Confucius .

Edité par la Mairie de Chirac Bellevue sur du papier 100% recyclé
Reprographie : Imprimerie SAGEC EGLETONS

